



## SEJOUR AS

Dans le cadre de l'Association Sportive de St Charles, nous proposons à votre enfant un séjour sportif au sein de l'établissement pendant les vacances de la Toussaint. Le séjour sera accessible à tous les élèves de l'Association Sportive ainsi que ceux de la Section Sportive Aviron.

Voici les modalités de fonctionnement pour ce séjour :

- \* le séjour se déroulera du mardi 23 au jeudi 25 octobre
- \* le séjour sera encadré par Mr Froidevaux et Mr Schilovitz
- \* les élèves seront hébergés au sein de l'établissement St Charles
- \* des activités sportives seront proposées durant tout le séjour (Aviron, Badminton, Sports Collectifs)
- \* les activités seront réparties entre le club d'Aviron (SNHS), les installations de l'établissement, la base de loisirs de Draveil
- \* le séjour aura un coût de 80€ par élève (cela comprend l'hébergement, la nourriture, les activités), chèque à l'ordre de l'AS St Charles
- \* rendez-vous le mardi 23 octobre au club d'aviron à 9h (prévoir un pique nique pour le midi), retour le jeudi 25 octobre à 17h au club également. (49 avenue Liberté; Draveil)
- \* affaires à prévoir : drap house, sac de couchage, nécessaire de toilettes, change pour les 3 jours
- \* Documents à retourner à M Froidevaux Cyrille ou M Lainé William (SNHS) avant le lundi 15 octobre 2018.

Coupon d'inscription :

Je soussigné(e), Mr/Mme ..... parents de l'élève  
..... en classe de ..... autorise mon enfant à participer au séjour  
organisé par l'Association Sportive du mardi 23 au jeudi 25 octobre 2018.

Fait à ..... le .....

Signatures :



**ASSTCHARLES.NET**